

La location d'un emplacement ou d'un hébergement locatif implique l'acceptation des présentes conditions générales de location

1/ Nos prestations

1/1 - Emplacement nu

Nous mettons à votre disposition un "emplacement nu", pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, pour y installer votre Tente, Caravane ou Camping-car. Dans un souci de préserver votre environnement, nous autorisons le stationnement d'un seul véhicule par emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra être enregistré, stationner sur le parking à l'entrée et sera facturé en supplément. Les emplacements sont disponibles à partir de 13h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 13h00 le jour de départ. Tout dépassement engendre la facturation d'une prestation supplémentaire.

1/2 - Hébergement locatif

Nous mettons à votre disposition un « Hébergement » pouvant accueillir de 2 à 8 personnes suivant la capacité du type d'hébergement choisi. Les Tentes ne sont pas autorisées sur les emplacements locatifs. Vos éventuels souhaits pour un emplacement ou un habitat précis sur le camping ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée. Les locations sont disponibles du jour d'arrivée 16h00 au jour de départ 11h00. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire. Votre hébergement devra être remis en l'état lors de votre départ. Seuls les animaux de compagnie de petite taille (- de 5 kg) sont acceptés (Interdits dans les chalets). Par respect pour les utilisateurs suivants ainsi que pour des raisons de sécurité, il est interdit de fumer dans les locations.

1/3 - Les activités et animations annexes

Toute activité ou animation, gratuite ou payante (piscine, salle de jeux, terrain multi sports, fronton, aires de jeux, mini club, animations sportives ados et adultes, soirées variées, etc.) mentionnée dans le présent contrat peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre séjour sur le site. A ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée.

1/4 - Suppléments

Quelque-soit la formule souscrite, des frais supplémentaires seront facturés selon tarif en vigueur pour les services supplémentaires non prévus au contrat (personnes, véhicules, motos, etc.). Nos prix TTC n'incluent pas la taxe de séjour.

2/ Prix et règlement du séjour

2/1 Le prix de votre séjour "Emplacement nu" est calculé à partir du "Tarif Camping" en vigueur en fonction de la période (Haute Saison, Moyenne Saison ou Basse Saison) et des services souscrits suivant les quantités (emplacements nus, adultes, enfants de + d'1 an à – de 13 ans, véhicules, motos) etc.

2/2 Le prix de votre séjour "Hébergement locatif" est calculé à partir du "Tarif Locations" en vigueur suivant forfait en fonction du type de locatif retenu. Ce forfait comprend l'emplacement, les personnes prévues suivant la capacité du type de Mobil-Home ou Chalet retenu, votre installation, votre véhicule, les consommations d'eau gaz électricité, l'accès aux infrastructures d'accueil, aux animations et aux sanitaires. Les frais annexes (personnes supplémentaires, véhicules supplémentaires, etc...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier.

2/3 Modes de paiement acceptés

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants : chèque bancaire et chèque postal français, chèque vacances, mandat postal ou cash, carte bancaire.

2/4 Modalités de règlement

Toute demande de réservation ferme doit être formulée par écrit et accompagnée d'un premier versement correspondant à :

Pour un séjour "Emplacement nu" : à 25 % des frais de séjour majoré de 20 € de frais de dossier.

Le solde du séjour sera réglé le jour du départ du camping

Pour un séjour "Hébergement locatif" : à 25 % des frais de séjour majoré de 20 € de frais de dossier.

Le solde du séjour est à régler dans son intégralité un mois avant l'arrivée sur le camping.

Ces réservations n'ont de valeur contractuelle qu'après que vous ayez reçu une confirmation de réservation émise par le camping ESKUALDUNA.

3/ Réservation de dernière minute

Toute réservation en hébergement effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date d'arrivée doit être payée intégralement et uniquement par carte bancaire à la réservation.

4/ Arrivée retardée et départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

5/ Non présentation sur le camping

En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 48 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre emplacement nu /ou hébergement locatif et il sera fait application de la clause ci-après relative à l'annulation du séjour.

6/ Annulation

6/1 De votre fait (réservataire) :

Toute annulation de réservation doit être notifiée par courrier, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier.

Pour l'annulation d'un "Emplacement nu" reçue plus de 30 jours avant le début du séjour, la totalité des arrhes versés sera restituée. Pour l'annulation d'un emplacement nu reçue moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité des arrhes versées à la réservation sera acquise au camping ESKUALDUNA.

Pour l'annulation d'un "Hébergement locatif" :

- reçue plus de 3 mois avant votre arrivée, le montant de l'acompte sera remboursé. Les frais de dossier resteront acquis au camping;
- reçue moins de 3 mois avant votre arrivée, le montant de l'acompte versé ainsi que celui des frais de dossier ne seront pas restitués. En outre et sauf cas de force majeure, le solde du prix du séjour réservé restera dû au camping.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous conseillons de souscrire lors de la réservation une assurance couvrant les risques d'annulation ou d'interruption de séjour. (Liens sur notre site)

6/2 De notre fait (Camping ESKUALDUNA) :

Si le camping ESKUALDUNA est amené à annuler ses prestations de location d'emplacement nu et/ou d'hébergement locatif ayant fait l'objet d'une confirmation de réservation, vous serez averti, au moins 30 jours avant le début du séjour confirmé, par lettre recommandée et remboursé intégralement des sommes que vous aurez déjà payées (acompte et frais de dossier).

7/ Dépôt de garantie

Pour les hébergements locatifs, un dépôt de garantie de 350 euros vous sera demandé à votre arrivée, lequel vous sera restitué sous huitaine par courrier à compter de votre départ.

Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou matériel sur le camping. Le camping se réserve aussi le droit de déduire une somme de 120 euros pour pallier les frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué correctement lors du départ.

8/ Règlement intérieur

Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à résiliation du contrat sans dédommagement.

9/ Mineurs

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés.

10/ Animaux

En règle générale, les animaux de compagnie (chiens et chats exceptés les chiens de catégorie 1 et 2), sont autorisés sur demande expresse à la réception du camping. Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte de l'établissement. Veillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping d'accueil. Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée à la réception du camping. Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires.

11/ Réclamations

Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 20 jours suivant la fin de votre séjour.